

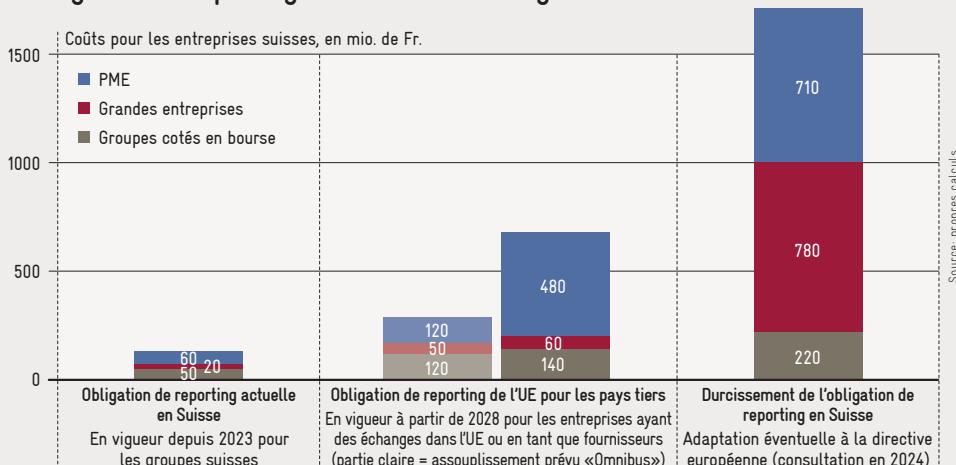
# Une bureaucratie durable qui coûte cher

*L'alignement prévu des obligations de reporting ESG suisses sur la Directive européenne entraînerait des coûts de plusieurs milliards de francs, également au détriment des PME.*

## Contexte

Le Conseil fédéral examine s'il convient d'aligner les obligations de reporting ESG (environnemental, social et de gouvernance) de la Suisse sur la «Corporate Sustainability Reporting Directive» (CSRD) de l'UE. L'obligation actuelle d'établir un rapport sur la durabilité n'est en vigueur que depuis début 2024, mais une extension est déjà à l'ordre du jour, avec des seuils plus bas, des centaines de points de données supplémentaires et un contrôle externe. Parallèlement, la Directive a été vivement critiquée au sein même de l'UE, où les exigences seront sans doute réduites, notamment pour alléger la charge imposée aux petites entreprises.

## L'obligation de reporting sur la durabilité engendre des coûts élevés



*En cas d'alignement sur l'obligation européenne de reporting sur la durabilité, les coûts annuels pour les entreprises suisses pourraient atteindre 1,7 milliard de francs. Les grandes entreprises ne seraient pas les seules concernées, de nombreuses PME seraient touchées.*

## Faits

### 1,7 mia. de Fr.

**En cas d'alignement sur la directive de l'UE, les coûts annuels pour les entreprises suisses pourraient atteindre 1,7 milliard de francs. A titre de comparaison, la réglementation ESG suisse actuelle coûte aux entreprises environ 130 millions de francs par an.**

#### ■ Des coûts même sans alignement

Même sans alignement sur la Directive européenne, les entreprises suisses ayant des filiales dans l'UE ou agissant en tant que fournisseurs d'entreprises dans l'UE devront faire face à des coûts supplémentaires élevés : environ 680 millions de francs par an à partir de 2028. La réduction de la bureaucratie prévue dans l'UE («Omnibus») pourrait réduire cette charge à environ 230 millions de francs.

#### ■ Charge pour les PME

La Directive européenne a des effets au-delà des groupes internationaux. Elle toucherait des fournisseurs et partenaires commerciaux suisses qui font partie des chaînes d'approvisionnement (dont de nombreuses PME).

#### ■ Procédure précipitée

Alors que l'UE discute d'allègements, la Suisse continue d'envisager un alignement sur la Directive initiale, sans obligation de droit international. De plus, de nombreux Etats membres de l'UE n'ont pas encore mis en œuvre la réglementation.

#### ■ Des bénéfices flous

La transparence en matière de durabilité est importante, mais ce qui compte, c'est l'impact et non le nombre de pages. On ne sait pas si des obligations ESG supplémentaires contribueraient de manière mesurable à améliorer les aspects environnementaux et sociaux. Il manque une évaluation de la situation ainsi que des discussions sur des alternatives plus efficientes.

## Recommandations

Les obligations supplémentaires touchent particulièrement **les branches qui dépendent des exportations**, et ce dans un contexte mondial déjà difficile. Avant de renforcer ses obligations de reporting ESG, la Suisse devrait **évaluer l'impact et l'utilité** de la réglementation actuelle. Une reprise intégrale de la CSRD de l'UE

coûterait des milliards, **sans qu'aucune valeur ajoutée ne soit clairement démontrée**. Il faut maintenir un juste équilibre : reconnaître les standards internationaux et ne les adapter que là où le bénéfice justifie les coûts. Lorsque ce n'est pas le cas, une réduction de la **bureaucratie**, comme dans l'UE, est indiquée.

